



2ème et 3ème trimestres 2016



Avec nos producteurs de l'été, **Jean-Luc et Pierre PINAUD**
nous entrons dans un nouveau semestre,
de ce fait, nous devons renouveler les contrats et **établir les chèques**

ETE 2016	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	total
	4 semaines	5 semaines	4 semaines	4 semaines	5 semaines	4 semaines	26 semaines
PANIER	70,00 €	87,50 €	70,00 €	70,00 €	87,50 €	70,00 €	455,00 €
MINIPANIER	44,00 €	55,00 €	44,00 €	44,00 €	55,00 €	44,00 €	286,00 €

présents, chaque mardi de mars, nous réceptionnons les chèques et les contrats.

Pour faciliter les règlements, vous devez établir un chèque pour chaque mois à l'ordre de Jean-Luc PINAUD.

Nous vous remercions de votre compréhension,

N'oubliez pas de remplir et signer les 2 pages du contrat de légumes

et de vous acquitter de votre adhésion de 10€ Si vous ne l'avez pas fait au cours des 6 mois d'hiver